

## Transcription

---

### L'obsolescence programmée

L'obsolescence programmée consiste à limiter la durée de vie d'objets courants comme les téléviseurs ou les réfrigérateurs, et ce dès leur conception.

Pour y parvenir, les industriels ont recours à deux astuces. La première : introduire une fragilité technologique. Un frigidaire, par exemple, ne dure plus que 10 ans aujourd'hui, contre 20 dans les années 60. La deuxième astuce : produire sans cesse de nouveaux modèles pour rendre les précédents obsolètes.

Mais ce qui est bon pour les industriels et pour la croissance économique ne l'est pas forcément pour la planète. Car il faut toujours plus de ressources, si bien que le besoin annuel en matières premières a augmenté de 50% ces trente dernières années.

Sans oublier la multiplication des déchets. En Europe, nous jetons 20 kilos par an de matériel électrique ou électronique non recyclable, voire toxique.

Certains gouvernements commencent à réagir, notamment en obligeant les fabricants à prolonger les garanties.

Mais les consommateurs, eux, n'ont pas attendu et mutualisent leurs compétences pour faire revivre les appareils en panne. Un esprit bricolage cher à nos grands-parents.